

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## L'IA Act, nouvelle ligne de front entre l'Europe et les Etats-Unis



élie Allan

**Alors que des pans-clés du règlement européen sur l'IA deviennent effectifs, Washington et les géants de la tech n'ont pas renoncé à leur offensive contre ce texte**

BRUXELLES - *correspondance*

Il a beau hérisser l'administration Trump et de nombreuses grandes entreprises de part et d'autre de l'Atlantique, la législation européenne applicable à la tech poursuit, pour le moment, sa mise en route. Il en va ainsi du règlement sur l'intelligence artificielle (IA), dont certaines dispositions centrales entrent en vigueur, samedi 2 août, un peu plus d'un an après l'adoption définitive de ce texte, l'un des plus ambitieux au monde dans le domaine. C'est le cas du volet concernant la gouvernance. Les Vingt-Sept doivent faire savoir à la Commission européenne quelles autorités nationales seront compétentes pour superviser la bonne application des règles. Les fournisseurs de services feront donc l'objet d'une surveillance plus étroite – mais encore théorique dans une partie des Etats membres, qui n'ont pas désigné, à ce jour, le ou les organismes à qui cette tâche reviendra – en France, ont été choisis la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et le Défenseur des droits.

Pour cette même raison, le régime de sanctions, qui doit lui aussi commencer à s'appliquer à compter du 2 août, n'aura pas forcément d'effets immédiats. Une fois qu'il sera opérationnel, les prestataires s'exposeront à des pénalités pouvant aller jusqu'à 7 % de leur chiffre d'affaires mondial s'ils ne respectent pas les interdictions énumérées dans le règlement et applicables en droit dès maintenant. Ces dernières vont de la commercialisation de logiciels visant à prédire les comportements criminels d'individus à l'exploitation de « vulnérabilités » liées à l'âge ou à un handicap, en passant par la création de bases de données de reconnaissance faciale.

### Un code de bonnes pratiques

Les mesures les plus emblématiques portent sur les systèmes d'IA à usage général, dont les modèles de génération d'image ou de texte que sont ChatGPT d'OpenAI, Gemini de Google et Grok de xAI, propriété d'Elon Musk. Les concepteurs doivent tenir à disposition des autorités une documentation technique sur l'architecture de leurs programmes et faire la transparence sur les données servant à les entraîner. « *Ces règles signifient que les informations sur la manière dont les modèles d'IA sont formés seront plus claires, que la protection des droits d'auteur sera mieux assurée et que le développement de l'IA se fera de façon plus responsable* », estime la Commission.

Le parcours n'est pas terminé pour l'IA Act, dont le calendrier de mise en œuvre s'échelonne jusqu'au mois d'août 2027. En 2026, de nouvelles obligations s'appliqueront aux systèmes d'IA considérés comme à « *haut risque* », classés ainsi parce qu'ils sont utilisés dans des domaines sensibles, tels que l'éducation, la gestion d'infrastructures énergétiques ou le contrôle aux frontières.

Le 2 août ne signe de toute façon pas la fin des batailles autour de ce texte, qu'une partie du secteur privé voudrait mettre en pause, alors qu'à l'opposé des organisations défendant le droit d'auteur le trouvent trop timide. Ces dernières semaines, les débats ont tourné autour d'un code de bonnes pratiques publié par la Commission européenne à destination des fournisseurs de modèles à usage général. Ce cahier des charges, devant aider les entreprises à montrer patte blanche, n'a pas franchement soulevé l'enthousiasme des grands noms de la tech. La plupart y ont souscrit, mais en tordant le nez pour certains. Ainsi de Google, qui a fait savoir, mercredi 30 juillet, qu'il signerait le code, tout en se déclarant, sous la plume de Kent Walker, l'un de ses plus hauts dirigeants, « *préoccupé par le fait que l'IA Act et le code risquent de freiner (...) le déploiement de l'IA en Europe* ».

Meta, maison mère de Facebook et Instagram, s'est singularisée en refusant d'apposer sa signature. Joel Kaplan, son chef des « affaires globales », a déploré les « *incertitudes* » du texte. En snobant le code de bonnes pratiques, le groupe fondé par Mark Zuckerberg, néoconverti au trumpisme, ne se place toutefois pas dans l'illégalité : peu importe qu'ils signent ou pas, les géants de la tech sont tenus, dans tous les cas, de respecter les exigences européennes. Cette décision confirme cependant le virage opéré par le mastodonte des réseaux sociaux, qui a adopté une tactique de lobbying et une communication publique plus offensives. Un changement de ton que les observateurs datent du retour de Donald Trump à la Maison Blanche.

« *L'approche incohérente, restrictive et contre-productive de l'Union européenne (...) contraste fortement avec le leadership pro-innovation du président Trump* », a encore critiqué Joel Kaplan quelques jours plus tard. Une allusion aux annonces du président américain qui a dévoilé, le 23 juillet, un vaste plan d'accélération de l'IA devant lever les obstacles pour asseoir le leadership mondial des Etats-Unis.

Vendredi 25 juillet, Meta a dénigré un autre règlement européen qui encadre les publicités politiques sur Internet. Face aux sorties tous azimuts du groupe, « *les autres entreprises sont plus balancées parce qu'elles mesurent l'importance pour elles du marché européen* », analyse un connaisseur du dossier.

## Le choc de deux mondes

Entre Washington et Bruxelles, ce n'est pas une simple opposition de style mais plutôt le choc de deux mondes. Donald Trump et les siens livrent une charge permanente contre la réglementation européenne, dont l'IA Act n'est qu'une partie. Parmi les cibles prioritaires : les directives sur les services numériques et les marchés numériques. Autant de textes adoptés durant le dernier cycle politique à Bruxelles, qui s'est achevé avec les élections européennes de juin 2024. « *La pression exercée par les Etats-Unis est très forte* », note l'eurodéputé italien Brando Benifei (Alliance progressiste des socialistes et démocrates), l'un des chefs de file des négociations sur l'IA au Parlement européen, et qui préside, en outre, la délégation pour les relations avec les Etats-Unis.

La Commission européenne a dit et répété que la réglementation européenne n'était pas négociable dans le cadre des tractations commerciales entre Bruxelles et Washington. Car il y va de la souveraineté du Vieux Continent. Les discussions entre les délégations ne sont toutefois pas closes. L'accord passé, le 27 juillet, par Donald Trump et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a laissé plusieurs points en suspens, notamment sur l'acier et l'aluminium. Sûre de sa force, l'administration Trump n'a pas abandonné l'idée de faire plier les Européens. Les services numériques et « *l'attaque menée contre [les] entreprises [américaines] de la tech* » seront « *sur la table* », a assuré, mardi 29 juillet, le secrétaire au commerce américain et homme d'affaires, Howard Lutnick, lors d'une interview à la chaîne CNBC. « *Ça va trop loin* », déplore le conservateur allemand Axel Voss, qui a participé aux négociations sur l'IA Act au Parlement européen. « *On ne peut pas abandonner nos valeurs, la démocratie et l'Etat de droit.* » Les discussions sur le règlement ne sont toutefois pas terminées. La Commission doit présenter d'ici à la fin de l'année des mesures de simplification de la législation. Les discussions sont ouvertes pour savoir quels textes en feront partie.